



# Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général

## Fête ses 100 ans en 2027

« Constituée librement; d'une indépendance absolue; dégagée de tout esprit de lucre et d'esprit politique; sans attaches d'aucune sorte, qui risquent d'entraver son essor, notre Association entend rester maîtresse d'elle-même. Ennemie des intrigues et des questions de boutique; écœurée du sort fait aux vieux retraités, elle poursuivra sans relâche les revendications auxquelles nos camarades ont absolument droit » : c'est ainsi que s'exprime dans « Le Retraité des P.T.T. » Firmin VIDAL, Président-Fondateur, dans le premier numéro qui paraît le 1<sup>er</sup> décembre 1927.

Né à Olonzac (Hérault) en 1864, Firmin Vidal a effectué toute sa carrière aux PTT, terminant chef de brigade des ambulants. Le 8 janvier 1927, avec quinze collègues, il fonde l'AGR pour défendre les intérêts des retraités.

Il a vécu des évolutions majeures des PTT : la création des Chèques Postaux en 1917, ancêtre de La Banque Postale, et l'établissement du Budget Annexe des PTT en 1923, isolant les finances des PTT de celles de l'État. Les agents des PTT étaient alors des fonctionnaires rattachés au ministère des Finances.

Malade, Firmin Vidal quitte la présidence de l'AGR le 15 septembre 1933. Son successeur, Jean Philipard, suspend les activités le 11 septembre 1939. À partir de 1947, Julien Lavaud mène la reconstruction. En 1963, l'Amicale-Vie de l'AGR des PTT est constituée en mutuelle.

L'AGR a connu plusieurs transformations : en 1976, elle devient Association Nationale de Retraités (ANR PTT), puis en 1998 La Poste et France Télécom remplace PTT. En 2017, l'ANR ouvre son adhésion à tous les retraités. En 2020, l'Association Nationale de Retraités est reconnue d'intérêt général.

Chaque année, l'ANR actualise et vote sa motion de défense des retraités, fidèle à sa mission fondatrice. Elle est membre active du Pôle des retraités de la Fonction Publique et de la Confédération Française des Retraités.

